

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 09 OCTOBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois d'octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Soings-en-Sologne s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Bernard BIETTE, Maire, pour une réunion ordinaire.

Présents : BIETTE Bernard, PICORY Françoise, MORISSEAU Sébastien, ROQUIGNY Clara, BOURDILLON Jean-Luc, DE MEULEMESTER Emmanuel, CARTIER Ludovic, NEUVEU Martine, PICHON Lionel, RIVIERE Aurore, PINAULT Jean-Luc, GAULTIER Etienne, BOTHEREAU Isabelle

Absents : DELALANDE Anne Marie pouvoir à PICORY Françoise, MONIERE Karine pouvoir à RIVIERE Aurore, REBSTOCK David, DEDONCKER Jeremy, FRANKE Nathalie, ROUMIER Sophie

Secrétaire de séance : Isabelle BOTHEREAU

Date de convocation : 01/10/2025

Délibération n° 2025 – 52 : Approbation du tableau des emplois et des effectifs

EXPOSÉ DES MOTIFS

La gestion des ressources humaines au sein des collectivités territoriales repose sur une planification rigoureuse des effectifs, conformément aux dispositions du **code général des collectivités territoriales (CGCT)** et du **code général de la fonction publique (CGFP)**. Le tableau des effectifs constitue un outil essentiel pour :

- **Garantir la transparence** des emplois ouverts, pourvus ou vacants, en distinguant les postes de fonctionnaires (titulaires et stagiaires) et de contractuels de droit public ;
- **Adapter l'organisation des services** aux évolutions des besoins, des compétences et des contraintes budgétaires ;
- **Respecter les obligations légales**, notamment l'avis préalable du **Comité Social Territorial (CST)** et, le cas échéant, les consultations des instances représentatives du personnel.

À Soings-en-Sologne, l'absence de tableau des effectifs justifie la **création d'un tableau des effectifs** pour refléter la situation administrative. Cette création permet également de :

- **Sécuriser juridiquement les actes de gestion** (recrutements, affectations) en les alignant sur les autorisations budgétaires ;
- **Faciliter la préparation du budget primitif [année N+1]** ;
- **Anticiper les besoins en compétences**, notamment dans le cadre des politiques publiques locales (petite enfance, transition écologique, etc.).

Cette délibération s'inscrit dans une démarche de **modernisation administrative**, en cohérence avec les principes de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, qui renforce la responsabilité des employeurs publics en matière de gestion prévisionnelle des effectifs.

VISAS

Textes législatifs et réglementaires :

1. Code général des collectivités territoriales (CGCT) :

- Article L. 2121-29 (compétence du conseil municipal pour créer et supprimer des emplois) ;
- Article L. 2122-22 (rôle du maire en matière de gestion des ressources humaines) ;
- Article L. 5211-1 (pour les EPCI, principe d'adaptation aux intercommunalités).

2. Code général de la fonction publique (CGFP) :

- Article L. 4 (principe de libre administration des collectivités en matière de personnel) ;
- Article L. 313-1 (création et suppression d'emplois par l'organe délibérant) ;
- Articles L. 331-1 à L. 331-4 (règles de recrutement et de gestion des contractuels).

3. Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment ses dispositions sur :

- La gestion prévisionnelle des effectifs (article 35) ;
- La simplification des procédures de recrutement (articles 45 à 48).

4. Décret n°2020-1529 du 7 décembre 2020 relatif à la gestion budgétaire et comptable des collectivités territoriales (intégration des effectifs dans les documents budgétaires).

5. Avis du Comité Social Territorial (CST) en date du 02 octobre 2025, conformément à l'article L. 2314-1 du CGFP.

6. Tableau des emplois annexé à la présente délibération, établissant la liste détaillée des postes par filière, cadre d'emplois et grade, avec leur durée hebdomadaire de travail.

CONSIDÉRANTS

1. Compétence de l'assemblée délibérante : Il appartient au conseil municipal, en vertu des articles L. 2121-29 du CGCT et L. 313-1 du CGFP, de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, dans le respect des règles statutaires et budgétaires.

2. Nécessité de la création : L'absence de tableau des effectifs rend indispensable une création formelle pour :

- Garantir la cohérence entre les autorisations budgétaires et les réalités opérationnelles ;
- Permettre les recrutements futurs dans un cadre juridique sécurisé.

3. Intérêt général et efficacité du service public : Un tableau des effectifs à jour favorise :

- La lisibilité des ressources humaines pour les agents et les usagers ;
- L'optimisation des moyens, en évitant les sur-effectifs ou les sous-effectifs préjudiciables à la qualité des services.

4. Respect des procédures consultatives : Le projet de tableau a été soumis pour avis au Comité Social Territorial en date du 02 octobre 2025, conformément aux obligations légales. Son avis favorable a été pris en compte pour finaliser la présente délibération.

DÉCISIONS

Article 1 – Approbation du tableau des effectifs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à l'unanimité le tableau des effectifs de la commune de Soings-en-Sologne, joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 – Annexion au budget primitif

DÉCIDE que ledit tableau sera annexé au budget primitif [année N+1].

Article 3 – Autorisation de signature

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- Prendre toutes mesures administratives nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- Signer les actes individuels découlant de cette approbation (avenants, arrêtés de nomination, etc.).

Article 4 – Publicité et exécutoire

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le 13/10/2025

ID : 041-214102477-20251009-2025DELIB52-DE

PRÉVOIT que la présente délibération :

- Sera publiée conformément à l'article L. 2131-1 du CGCT ;
- Sera transmise en préfecture sous 15 jours pour contrôle de légalité ;
- Devra faire l'objet d'un affichage en mairie et d'une mise en ligne sur le site internet de la commune.

Le secrétaire de séance,
Isabelle BOTHEREAU

Certifié exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 13 OCT. 2025
Et publication le 13 OCT. 2025
Le maire,
Bernard BIETTE



Fait et délibéré en séance
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Bernard BIETTE



Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le 13/10/2025

ID : 041-214102477-20251009-2025DELIB52-DE



Annexe : Tableau des emplois et des effectifs

TABEAU DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS DE LA COMMUNE DE SOINGS EN SOLOGNE

Libellé de l'emploi	N° et date de la délibération créant l'emploi	Emploi permanent ou non permanent	Possibilité de recours à un contractuel	Emploi pourvu ou vacant	Filière	Catégorie	Cadre d'emploi	Temps de travail de l'emploi	Grade de l'agent	Statut de l'agent	Motif de recrutement si contractuel	Date de début et de fin de contrat	Temps de travail de l'agent	Position de l'agent
Filière administrative														
Secrétaire de Mairie	5/29/2013	P	OUI	P	Administrative	A	Attaché	TC	Attaché	Titulaire			100%	Activité
Chargé d'accueil	N°56 du 10/12/2018	P	OUI	P	Administrative	C	Adjoint administratif	TC	Adjoint administratif	Titulaire			100%	Activité
Agent comptable	9/9/1998	P	OUI	P	Administrative	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC	Adjoint administratif principal 2ème classe	Titulaire			100%	Activité
Chargé d'urbanisme	N°23 du 14/04/2025	P	OUI	P	Administrative	C	Adjoint administratif	TC	Adjoint administratif	Titulaire			100%	Activité
Chargé d'accueil et d'urbanisme	N°27 du 22/05/2025	P	OUI	P	Administrative	C	Adjoint administratif	TC	Adjoint administratif	Titulaire			100%	Activité
Filière technique														
Agent polyvalent du service technique	9/1/2000	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent polyvalent du service technique	4/8/2018	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent polyvalent du service technique	N° 77 du 25/09/2025	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent polyvalent du service technique	3/15/1998	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent polyvalent du service technique	10/6/2004	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent polyvalent du service technique - conducteur de bus scolaire	9/1/2000	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent polyvalent du service technique - conducteur de bus scolaire	N°67 du 21/09/2023	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Responsable du service technique / gestionnaire des chaudières de la commune	5/24/2000	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent spécialisé des écoles - Personnel d'entretien des locaux	N°67 du 27/09/2023	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent d'entretien des locaux scolaires	N° 38 du 19/01/2021	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent spécialisé des écoles - Personnel d'entretien des locaux	9/1/2000	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent spécialisé des écoles - Personnel d'entretien des locaux	1/27/2022	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Filière Animation														
Agent d'animation scolaire et périscolaire	7/11/2010	P	OUI	P	Animation	C	Adjoint d'animation	31,75/35ème	Adjoint d'animation	Titulaire			91%	Disponibilité
Agent d'animation scolaire et périscolaire	N°74 du 09/11/2025	P	OUI	P	Animation	C	Adjoint d'animation	TC	Adjoint d'animation	Titulaire			100%	Activité
Agent d'animation scolaire et périscolaire	9/11/2021	Non permanent	OUI	P	Animation	C	Adjoint d'animation	20,20/35ème	Adjoint d'animation	CDU	Remplacement agent en disponibilité	7/2/2025	42%	Activité
Filière Patrimoine														
Responsable de la BFD	N°53 du 17/05/2022	P	OUI	P	Patrimoine	C	Adjoint du patrimoine territorial	TC	Adjoint du patrimoine territorial	Titulaire			100%	Activité
Responsable de la bibliothèque municipale	1/11/2006	P	OUI	P	Patrimoine	C	Adjoint du patrimoine territorial	TC	Adjoint du patrimoine territorial	Titulaire			100%	Activité
Filière Enseignement														
Enseignant de musique	N°66 01/06/2018	P	NON	P	Enseignement	C	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	5,5/20ème	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	CNI			15%	Activité

TABEAU DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS DE LA RASPA

Libellé de l'emploi	N° et date de la délibération créant l'emploi	Emploi permanent ou non permanent	Possibilité de recours à un contractuel	Emploi pourvu ou vacant	Filière	Catégorie	Cadre d'emploi	Temps de travail de l'emploi	Grade de l'agent	Statut de l'agent	Motif de recrutement si contractuel	Date de début et de fin de contrat	Temps de travail de l'agent	Position de l'agent
Filière technique														
Agent d'entretien polyvalent et de restauration	12/9/2008	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent d'entretien polyvalent et de restauration	4/30/2009	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Disponibilité
Responsable du service - Agent d'entretien polyvalent et de restauration	N°52 du 06/06/2017	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Titulaire			100%	Activité
Agent d'entretien polyvalent et de restauration	N° 90 du 03/07/2025	P	OUI	P	Technique	C	Adjoint technique	TC	Adjoint technique	Stagiaire			100%	Activité